

ULiège sports – INTERFAC FOOTBALL : règlement

1. Le Championnat interfacultaire est un championnat amical destiné aux équipes constituées d'étudiants des différentes facultés, de groupements de l'Université et de l'Enseignement supérieur mais aussi aux équipes extérieures.

Nouveauté :

Cette année, vous pourrez suivre le:

- calendrier du championnat
- consulter les coordonnées des équipes
- connaître les résultats des matchs

via le site web ULiège sports et/ou l'application Foot 24-7 (<https://foot24-7.com>) qui vous réserve d'autres surprises...

Dans le cadre du partenariat entre l'ULiège sports et Foot 24-7, il vous sera possible via l'application de :

- facilement suivre vos matchs ;
- recevoir des notifications de rappel pour vos rencontres prévues ;
- gérer les présences et absences des membres de votre équipe ;
- suivre le classement de votre groupe ;
- directement signaler une demande de modification de la rencontre auprès de l'ULiège sports et des membres de vos équipes.

Il est nécessaire pour les utilisateurs d'accepter de recevoir les notifications depuis l'application afin qu'ils puissent être tenus informés des messages qu'ils reçoivent, mais aussi des éventuelles modifications susceptibles d'avoir lieu sur certaines rencontres.

2. LISTE DES JOUEURS

- Tous les joueurs doivent être inscrits au préalable sur la liste déposée au secrétariat de l'ULiège sports ou complétée via le site web de l'ULiège sports. Ils **doivent tous être membres de l'ULiège sports** pour l'année académique en cours.

Montants de l'inscription annuelle ULiège sports :	Etudiant ULiège (-28 ans):	35 €
	Etudiant ULiège (+28 ans) :	45 €
	Etudiant non ULiège :	45 €
	Personnel ULiège :	55 €
	Ancien étudiant ULiège :	65 €
	Extérieur :	65 €

- La liste des joueurs est arrêtée à la fin des qualifications. A cette date, la liste déposée au secrétariat ULiège sports ne peut plus être modifiée.
- De nouveaux joueurs peuvent rejoindre l'équipe en cours d'année, à condition que leurs noms et n° de membre ULiège sports soit communiqués au plus tard avant le match joué au secrétariat de l'ULiège sports.

3. FRAIS DE PARTICIPATION DE L'EQUIPE

55 € à régler au moment de l'inscription de l'équipe, soit directement à l'ULiège sports, soit sur le compte bancaire BE40 0682-0827-2363 de l'ULiège sports, Université de Liège, Bât. B2b, 4000 Liège avec la mention "*Participation football + le nom de l'équipe*".

4. CALENDRIER

- **Les desiderata des équipes seront respectés dans la mesure du possible.**
- Un match peut être **remis moyennant une raison valable** (force majeure, ...) appréciée par le secrétariat de l'ULiège sports. L'équipe adverse et le secrétariat de l'ULiège sports doivent alors être prévenus minimum 3 jours ouvrables à l'avance. Le report d'une rencontre nécessite en tout état de cause l'accord de l'équipe adverse et de l'arbitre (en ce qui concerne sa disponibilité). **Attention, un seul report est permis par équipe pour la durée du championnat** (sauf si le terrain est impraticable bien entendu).
- **Les reports de rencontre s'effectuent via le secrétariat de l'ULiège sports (par email).**
- NB : certains matchs pourraient avoir lieu exceptionnellement le mercredi à 20h30 en cas de report de matchs du lundi en fonction de la météo et de l'avancement du championnat.

5. DUREE DES RENCONTRES

2 x 45 minutes

Les matchs sont joués sur terrain en herbe ou synthétique dans différents clubs de football de la région. Les localisations peuvent changer en cours d'année.

6. AVANT LE MATCH

Chaque joueur devra présenter à l'arbitre **sa carte de membre ULiège sports ET sa carte d'identité**. Sont également acceptés en remplacement de la carte d'identité : permis de conduire, passeport, attestation de perte de carte d'identité avec photo estampillée, certificat d'inscription au registre des étrangers.

Le joueur qui ne pourra fournir ces 2 documents ne pourra prendre part au jeu.

7. ARBITRAGE

L'arbitrage des matchs du championnat interfacultaire de football est assuré par les arbitres officiels.

- a) Vous êtes tenus de respecter scrupuleusement le calendrier interfac.
- b) En cas de forfait, l'équipe paie la totalité des frais d'arbitrage, c-à-d. 20 €.
- c) Système de cartes rouges et jaunes.

- **Carte jaune** : le joueur a fini le match et peut être remplacé.

Lors d'une 2^{ème} carte jaune pour un même joueur, celui-ci sera suspendu le match suivant prévu au calendrier au moment de la réception de la carte jaune. Attention, si le match est déplacé à une date ultérieure, le joueur sera quand même suspendu pour ce match.

- **Carte rouge** : le joueur a fini le match et ne peut pas être remplacé (on continue le match à 10). Une carte rouge **entraîne minimum un match de suspension** (en fonction de la gravité des faits appréciée par l'arbitre et le secrétariat de l'ULiège sports).

8. FORFAIT

Un forfait = 5 - 0

Deux forfaits d'une équipe entraînent immédiatement son élimination.

L'élimination d'une équipe entraîne la suppression des points gagnés ou perdus pour elle-même et ses adversaires.

N.B. : forfait = plus de 15 minutes de retard sur le terrain, et/ou moins de 7 joueurs sur le terrain.

9. CLASSEMENT

1. Le classement des équipes s'établira de la façon suivante :

Les équipes sont classées suivant le nombre de points obtenus lors de chaque rencontre :

* victoire : 3 points * match nul : 1 point * défaite : 0 point

2. En cas d'égalité de points, il est tenu compte de la différence de buts (average). En cas de nouvelle égalité, le nombre les buts marqués primera.

10. EQUIPEMENTS

Grâce à notre partenariat avec Foot 24-7, les équipes peuvent bénéficier d'une réduction lors de l'achat d'équipements sportifs chez Décathlon dans le cadre du championnat. Informations via <https://foot24.7.com>

L'ULiège sports peut également vous prêter des vareuses. Une caution de 100 € par jeu emprunté sera alors demandée aux équipes et restituée en fin de ce championnat si aucune perte ou détérioration n'a été constatée. Les équipements doivent être rentrés au secrétariat de l'ULiège sports au plus tard le lendemain du match. Pour couvrir les frais de nettoyage, **10 € par match** seront demandés. Les équipes dites "visitées" demanderont alors les équipements blancs, les équipes "visiteuses" les équipements verts. Le secrétariat est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 (14h30 le lundi) à 16h30, le vendredi de 9h à 12h.

NB : Si deux équipes possèdent des vareuses de même couleur, l'équipe « visiteuse » doit changer de couleur (ex. : A – B → B doit changer de couleur).

11. ACCIDENTS

En cas d'accident, le joueur concerné doit impérativement **prévenir l'arbitre** afin qu'il puisse en faire mention sur la feuille de match. La victime doit ensuite **demandeur une déclaration d'accident à l'arbitre**. Ce document doit être entièrement complété par l'intéressé (et signé par l'arbitre) puis renvoyé au secrétariat de l'ULiège sports dans les 48h qui suivent l'accident, accompagné du certificat médical.

Nous conseillons au capitaine d'équipe de se munir d'un formulaire de déclaration d'accident à chaque match. Le formulaire se trouve sur notre site web à la rubrique Interfaces.

12. RAPPEL DE QUELQUES REGLES ELEMENTAIRES

- le respect de l'arbitre et de ses décisions ;
- le respect des infrastructures mises à disposition (détritus et bouteilles vides doivent être déposés dans les poubelles, interdiction de fumer, ...) ;
- les supporters sont évidemment les bienvenus mais ne peuvent en aucun cas intervenir dans les décisions prises par l'arbitre ;
- les agressions « verbales » ou autres envers les autres joueurs et les arbitres sont intolérables.

Chaque équipe sera tenue responsable des agissements (insultes, ...) de ses propres supporters.

Tout incident « grave » sera dès lors sanctionné par l'élimination directe de l'équipe.

13. FRAUDE

Toute tentative de fraude (cartes de membre ULiège sports, ...) sera sanctionnée par **l'exclusion immédiate et définitive de l'équipe entière** pour la totalité du championnat. En cas de demande d'inscription de l'équipe au championnat de l'année suivante, la décision sera prise par le secrétariat de l'ULiège sports.

14. REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Le document d'information relatif au traitement des données personnelles de nos membres est consultable sur notre site web à la page à la rubrique « Inscriptions ».

15. DIVERS

- Ce document complète les informations indiquées sur notre site web à la page Interfaces.
- Tout problème concernant le présent règlement ou autre sera tranché par le secrétariat de l'ULiège sports. En cas de problème, contactez Nathalie Clignet au 04/366.39.34 pendant les heures de bureau, ou par E-mail : sports@uliege.be